

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7038**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Spécialité : Anglais

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Former d'excellents praticiens de la langue anglaise, orale et écrite, mais encore de bons connaisseurs de la culture et de la civilisation des pays anglo-saxons, c'est-à-dire de leur littérature, de leur histoire, de leurs arts (peinture et cinéma entre autres), de leurs institutions, de leurs médias, de leur place dans le monde contemporain, sujets qui sont couverts tout au long des trois années que dure la licence d'anglais et approfondis ensuite au niveau du Master 1, en quatrième année.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de la licence est capable de :

- Comprendre sans problème un texte anglais dans les domaines tant journalistiques que littéraires (théâtre, poésie, roman et pour une période comprise entre les XVIe et XXIème siècles) ;
- Comprendre un texte oral contemporain (émissions radiodiffusées, télévisées, conversations au téléphone) énoncé dans une variété d'accents sans exigence particulière pour les accents trop typés ou les variantes dialectorale ;
- Situer dans l'histoire les événements marquants de l'histoire du Royaume Uni ainsi que ceux de l'histoire des Etats-Unis ;
- Connaître les principaux mouvements d'ordre politique, social, religieux, artistique des pays anglophones ;
- Maîtriser l'exercice de la dissertation, du commentaire de texte, du résumé et de la synthèse de texte (écrit). Maîtriser la langue orale (type exposé).
- Montrer son savoir-faire dans l'analyse des textes littéraires, dans l'analyse linguistique de la langue et des faits de civilisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

-enseignant -formateur

-responsable relations publiques

-traducteur, interprète

-journaliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1108 : Traduction, interprétariat

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La Licence présente plusieurs parcours : Parcours n°1 : Etudes Anglophones : Culture et Enseignement, formation initiale

Parcours n°2 : Anglais, Médias,Culture : métiers du tourisme, de la communication et de l'interprétariat.

Formation initiale-

Parcours pluridisciplinaires :

- Parcours n°3 : FLES : Français Langue Etrangère et Seconde (S5+S6), commun à plusieurs licences

- Parcours n°4 : Enseignement 1er Degré(S5+S6), commun à plusieurs licences

Parcours n°5 : Langues, cultures et sociétés européennes (S5+S6).

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

Les études comprennent des UE fondamentales, des UE optionnelles, des UE libres et des UE de professionnalisation. La licence se compose de six semestres de 5 UE chacun (certaines UE étant subdivisées en 2 UF). Un semestre représente 12 semaines. L'enseignement est assuré sous forme de CM (cours magistraux), de TD (travaux dirigés) et de TP (travaux pratiques pour l'oral seulement).

Chaque UE fait l'objet de contrôles : contrôle continu et examen terminal.

Chaque UE est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Pour chaque semestre, les notes se compensent à l'intérieur de chaque UE.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20081087 (Contrat 2008 -2011) - Habilité par arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.unice.fr/ove/

Autres sources d'information :

- Université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

Lieu(x) de certification :

UFR Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université de Nice

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université de Nice

Historique de la certification :